



SOMMAIRE

- ▶ OIGNON : dégâts de teignes signalés.
- ▶ POIREAU : arrivée des thrips en parcelle.
- ▶ SALADES : soyez vigilants vis-à-vis des premières chenilles.
- ▶ CHOUX : arrivée des aleurodes en parcelle.
- ▶ ENDIVE : début du vol du puceron lanigère des racines.
- ▶ CELERI : 1 capture de mouche de la carotte.
- ▶ POIS : tordeuses et pucerons.
- ▶ EPINARD : poursuite des vols de noctuelles.
- ▶ CAROTTE : situation saine.
- ▶ ESPECE EXOTIQUE ENVAHISSANTE : ambroisie à feuilles d'armoïse.

OIGNON

Réseau : 2 parcelles, parcelles flottantes

Stade : Début bulbaison pour les premiers semis, 3-4 feuilles pour les autres (oignons de semis)
Bulbaison (oignons bulbilles)

Aucune maladie n'a été observée dans l'ensemble des secteurs.

Thrips

A Richebourg (62) et Lorgies (62), plusieurs thrips sont présents sur 24 et 20% des oignons, respectivement. Dans les secteurs de la Plaine de la Lys (62) et de Bapaume (62), en moyenne 1 thrips est présent sur 5% des oignons bulbilles et de semis. A Richebourg (62), des aeolothrips (thrips prédominant le *thrips tabaci*) ont également été observés en parcelle. Les populations sont en augmentation, les conditions chaudes prévues pour les prochains jours vont favoriser leur activité.

Pour plus d'informations sur ce ravageur, voir la partie POIREAU.



Teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*)

Dans le secteur de la Plaine de la Lys (62), des teignes et dégâts de teignes sont de nouveau observés sur des oignons bulbilles et de semis. A Richebourg (62), 44% des plants présentent des dégâts de teigne.

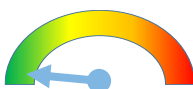
La larve se nourrit en creusant l'intérieur des feuilles de l'oignon. Normalement, ses dégâts impactent peu le rendement.

Les températures élevées annoncées pour les prochains jours vont lui être favorables.



Pucerons

A Lorgies (62), des pucerons ont été observés sur oignons. Des auxiliaires sont aussi présents en parcelle : larves de coccinelles principalement.



Gibier

Des dégâts de gibier sont signalés à Richebourg (62). Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs.



Teigne du poireau dans une feuille d'oignon (PLRN)



Symptômes de la présence de teigne sur oignon (FREDON HdF)

POIREAU

Réseau : 2 parcelles

Stade : 7 feuilles

Thrips

Les thrips arrivent peu à peu en parcelle de poireau. A Violaines (62), aucun thrips n'a été observé sur les plants mais le piégeage rapporte un début d'infestation, tandis qu'à Wormhout (59), de nombreux individus ont été observés dans les poireaux et quelques thrips ont été capturés.

Les températures élevées annoncées pour les prochains jours vont lui être favorables.



Le thrips du tabac et de l'oignon (*thrips tabaci*) est le principal ravageur du poireau. Les individus se trouvent généralement dans les nervures principales des feuilles. Ses dégâts se manifestent par des taches argentées (piqûres de nutrition), ponctuées de points noirs (excréments). En plus de favoriser les maladies, lorsque ces dommages sont trop importants, ils peuvent entraîner une baisse de rendement et/ou le déclassement de poireaux.

La température idéale pour la reproduction du *thrips tabaci* est 23°C. A noter que plus les conditions sont chaudes et sèches, plus le thrips aura la capacité à se reproduire, bien que des températures supérieures à 33°C lui soient défavorables.

Des méthodes préventives et de lutte alternatives peuvent être mises en place pour lutter contre ce ravageur : favoriser les auxiliaires (notamment les aeolothrips qui permettent une régulation efficace du *thrips tabaci*) ; détruire les résidus de récolte ; veiller à une bonne gestion de la rotation (3 à 4 ans minimum entre 2 Alliacées, introduction de plantes non-hôtes telles que les navets, etc.) ; travailler le sol pour détruire les nymphes ; irriguer afin que les individus lessivent et que les plants soient davantage vigoureux ; etc.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur thrips.

Il s'agit des substances actives suivante : huile essentielle d'orange douce.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Pucerons

A Violaines (62), 32% des plants présentent plusieurs pucerons. A Wormhout (59), des pucerons sont signalés, seuls ou en famille.

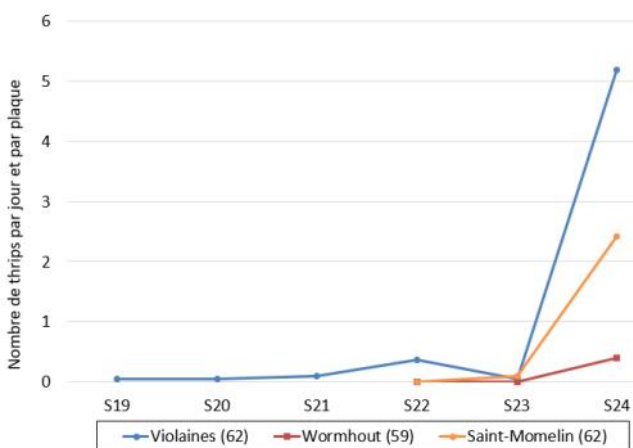
Des œufs de syrphes (auxiliaires) ont également été observés à Violaines (62).

Les pucerons peuvent être vecteurs de virus.



Thrips sur poireau (Natur'coop)

Dynamique des vols de thrips du poireau (pièges bleus)



Rouille

A Violaines (62), 12% des plants sont porteurs de symptômes de rouille. Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C avec 100% d'humidité pendant 4 heures. Les conditions des jours à venir seront défavorables au développement de la maladie, mais ses symptômes pourraient être accentués en parcelle irriguée. Soyez vigilants, en particulier sur les variétés dites « sensibles ».



Pucerons ailés et aptères sur poireau (FREDON HdF)

SALADES

Réseau : 4 parcelles, 1 piégeage

Stade : 8 feuilles à récolte

Pucerons du feuillage

La pression est faible à Ennetières-en-Weppes (59). Les populations sont plus importantes à Haubourdin (59), et même très importantes à Calonne-sur-la-Lys (62) et Le Maisnil (59).

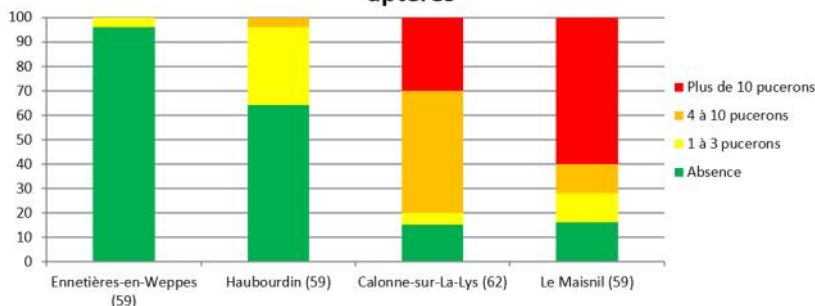
Une diversité importante d'auxiliaires est présente sur l'ensemble des sites observés : coccinelles à tous stades, punaises Orius, pucerons mycosés et momies de pucerons, cantharides, syrphes à tous stades.

Les températures élevées des jours à venir devraient être favorables à la multiplication des pucerons. Observez régulièrement vos parcelles.

Pour gérer la pression : favoriser les auxiliaires (tels que les syrphes, les coccinelles, qui participent à la régulation de ce ravageur sans toutefois en permettre le contrôle) ; éliminer ou enfouir les résidus de culture ; contrôler la qualité sanitaire des salades avant implantation ; poser un filet anti-insectes ; etc.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur pucerons, retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

Pourcentage de salades avec la présence de pucerons aptères



Pucerons sur salade (FREDON HdF)

Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

Les captures de noctuelles sont encore en augmentation cette semaine sur l'ensemble des sites. A Avelin (62), la pression diminue mais reste très élevée. Les chenilles apparaissent en parcelle : à Haubourdin (59), des chenilles ont été observées. Les températures des jours à venir vont être favorables à l'éclosion des œufs. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes puis les premières chenilles.

Site de piégeage	Noctuelle gamma
Avelin (59)	235 ↓
Calonne-sur-la-Lys (62)	30 ↑
Ennetières-en-Weppes (59)	23 ↑
Haubourdin (59)	28 ↑
Le Maisnil (59)	123 ↑



Noctuelle sur salade (FREDON HdF)

Quelques mesures préventives se trouvent dans la partie CHOU.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles.

Il s'agit des substances actives suivante : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

Thrips

Les thrips sont bien présents en culture de salades. A Calonne-sur-la-Lys (62), Ennetières-en-Weppes (59) et Haubourdin (59), respectivement 15, 20 et 32% des plants sont porteurs de thrips. Jusqu'à une dizaine d'individus par plants sont parfois observés. Des auxiliaires sont également présents en parcelle (aeolothrips).

Ces ravageurs entraînent des dégâts généralement peu importants, mais les piqûres nutritionnelles qu'il produit peuvent être légèrement préjudiciables. Ils peuvent également être vecteurs de virus.

Les températures élevées annoncées pour les prochains jours vont lui être favorables.

Gibier

A Calonne-sur-la-Lys (62), quelques dégâts de lièvres sont constatés : ils s'attaquent à la pomme des salades prêtes à être récoltées.

Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs.

CHOUX

Réseau : 9 parcelles, parcelles flottantes et 1 piégeage

Stade : 9 feuilles à pomaison

Aleurode

Les aleurodes sont arrivés en parcelle. A Ennetières-en-Weppes (59), quelques individus ont été observés. A Clairmarais (62), des aleurodes ainsi que les premières pontes sont signalés dans les choux-fleurs. A Illies (59), les aleurodes sont arrivés en parcelle depuis la fin de semaine dernière. 1 à 5 individus sont recensés par pied. Dans la Somme (80), une faible population a fait son apparition dans les choux frisés. A Lorgies (62) et Saint-Momelin (62), des aleurodes sont présents sur plus de 90% des choux-fleurs.

Plusieurs parcelles d'observation ne sont pas encore concernées par cette problématique : Saint-Omer (62), Campagne-les-Hesdin (62), Sercus (59) et le secteur de Cambrai (59).

Les conditions météorologiques prévues pour les prochains jours (conditions sèches, ensoleillées, températures élevées) seront favorables à son développement.



Aleurode sur chou (Natur'coop)



Aleurode et ponte sur chou (FREDON HdF—Archive)

L'aleurode prélève la sève des choux et sécrète du miellat ce qui favorise le développement de fumagine, cela entraîne une perturbation du développement du chou et une perte de rendement. Les conditions sèches et chaudes (température supérieure à 20°C) lui sont favorables.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation d'aleurodes : limiter le nombre de brassicacées dans la rotation et en interculture ; éviter de cultiver des choux à proximité d'autres cultures de Brassicacées ; détruire les résidus de cultures et les adventices de la famille des Brassicacées ; entretenir les bordures de parcelles ; favoriser les auxiliaires des cultures.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur aleurodes.

Sur chou-fleur, chou-rave, chou pommé, chou non-pommé, chou feuille, chou de Chine, chou de Bruxelles, il s'agit des substances actives suivantes : *Beauveria bassiana* et huile essentielle d'orange douce.

Sur chou vert, il s'agit de la substance active suivante : *Beauveria bassiana*.

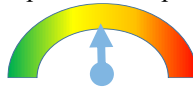
Sur chou à inflorescence, il s'agit de la substance active suivante : huile minérale paraffinique.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Altise des crucifères

Les altises sont toujours présentes en parcelle, bien que la plupart des choux aient passé le stade de sensibilité. A Campagne-les-Hesdin (62), 1 à 3 individus sont présents dans moins de 10% des choux. A Clairmarais (62) et dans le secteur de Cambrai, elles sont présentes sur choux-fleurs et choux pommés, respectivement. A Ennetières-en-Weppes (59), 1 à 9 individus sont présents sur 28% des choux. A Lorgies (62) et Saint-Momelin (62), respectivement 68 et 84% des choux-fleurs sont infestés.



Les conditions chaudes et ensoleillées prévues pour les prochains jours seront favorables à son activité. Restez vigilants, surtout sur les jeunes plantations.

Surveillez vos parcelles pour éviter des infestations trop importantes. Les dégâts d'altises (piqûres et morsures sur les feuilles) sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Pour gérer la pression : poser un voile ou un filet anti-insectes (maille ≤ 0,8) ; favoriser les auxiliaires des cultures (notamment les guêpes parasitoïdes) ; limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; travailler le sol ; etc.

Pour en savoir plus sur l'altise des crucifères, consulter la fiche technique qui lui est dédiée grâce à ce [lien](#).



Altises sur chou (Natur'coop & FREDON HdF)

Chenilles

La présence des papillons de noctuelle (*Autographa gamma*) en parcelle est en augmentation sur la plupart des sites de piégeage. Cette hausse est particulièrement importante sur l'une des parcelles de Campagne-les-Hesdin (62), à Ennetières-en-Weppes (59) et à Illies (59).

A Ennetières-en-Weppes (59), des jeunes chenilles sont signalées sur 12% des plants. A Saint-Omer (62), des chenilles sont présentes dans les choux rouges, favorisées par l'irrigation. Des larves ont également été observées dans les choux-fleurs à Lorgies (62).

Le vol de teigne des crucifères (*Plutella xylostella*) est en cours. Le site d'Ennetières-en-Weppes (59) est particulièrement touché.

A Saint-Omer (62), des cocons de teigne sont signalés, les chenilles doivent donc être également présentes. A Illies (59), des teignes en vol sont signalées sur choux en pommaison, ainsi que de nombreuses chenilles et leurs dégâts. Dans le secteur de Cambrai (59), le vol de teigne est également en cours, des chenilles et dégâts sont observés. Dans la



Larve de noctuelle (Natur'coop)



Cocon de teigne des crucifères (Natur'coop)



Teigne des crucifères adulte (Natur'coop)

Somme (80), le vol de teigne est en cours mais aucune chenille n'a été détectée en parcelle.

Le temps chaud et sec favorise la ponte et le développement des teignes.

Les températures des jours à venir vont être favorables à l'éclosion des œufs. Surveillez vos parcelles pour détecter les pontes puis les chenilles.



Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes ; désherbage ; entretien des bordures de parcelles ; etc.

Pucerons

A Ennetières-en-Weppes (59), de petites colonies de pucerons cendrés sont présentes sur 8% des plants. A Saint-Omer (62), des colonies sont également détectées mais les auxiliaires présents semblent contrôler la population. De nombreux pucerons sont également signalés à Lorgies (62) et Saint-Momelin (62). Dans le secteur de Cambrai (59), quelques pucerons ailés sont observés, mais la présence des auxiliaires (syrphes, notamment), devrait permettre de les contrôler. Dans la Somme (80), des populations importantes de pucerons cendrés sont détectées sur choux pommés.

Les températures des jours prochains pourraient être favorables au développement des pucerons.



Colonie de pucerons cendrés sur chou (Natur'coop)

Mouche du chou (*Delia radicum*)

A Gentelles (80), 3 mouches du chou ont été capturées dans le piège mis en place. La pression est très faible.

A Ennetières-en-Weppes (59), les deux feutrines posées ne contenaient pas d'œufs. Les températures matinales prévues pour les jours à venir seront favorables à l'activité des larves dans le sol.



Gibier

A Ennetières-en-Weppes (59), des dégâts de pigeons sont observés sur jeunes choux.

Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs.

Thrips

A Clairmarais (62), des thrips sont présents dans des choux dont la pomme est en cours de formation. Ce stade est particulièrement sensible vis-à-vis de ce ravageur puisque les thrips se faufilent entre les feuilles pour piquer le chou en profondeur.

ENDIVE

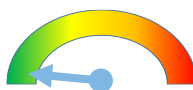
Réseau : 1 parcelle, 2 piégeages

Stade : 7 feuilles

La parcelle de Haisnes (62) est saine.

Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

Pour le moment, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.



Site de piégeage	Mouche de l'endive
	S24
Aubers (59)	1
Graincourt (62)	3
Haisnes (62)	0

Pucerons lanigères

Le vol du puceron des racines (*Pemphigus bursarius*) a débuté le 6 juin à Arras, selon le modèle HRI.

Sa prédatrice, la mouche *Thaumatomyia* spp., a quant à elle été piégée sur l'ensemble des sites.

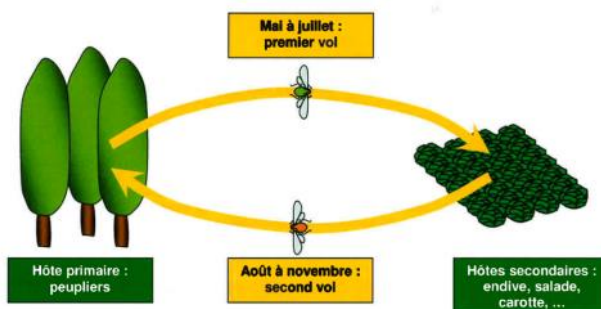


Site de piégeage	Pucerons lanigères	<i>Thaumatomyia</i> spp.
Aubers (59)	47	12
Graincourt (62)	1	3
Haisnes (62)	3 ↗	1 ↘

Les pucerons sont de forme ovoïde et mesurent moins de 3 mm. La couleur varie du jaune verdâtre au vert grisâtre. Sa présence se manifeste par l'apparition d'un feutrage blanc caractéristique autour des racines et sur la terre adhérente.

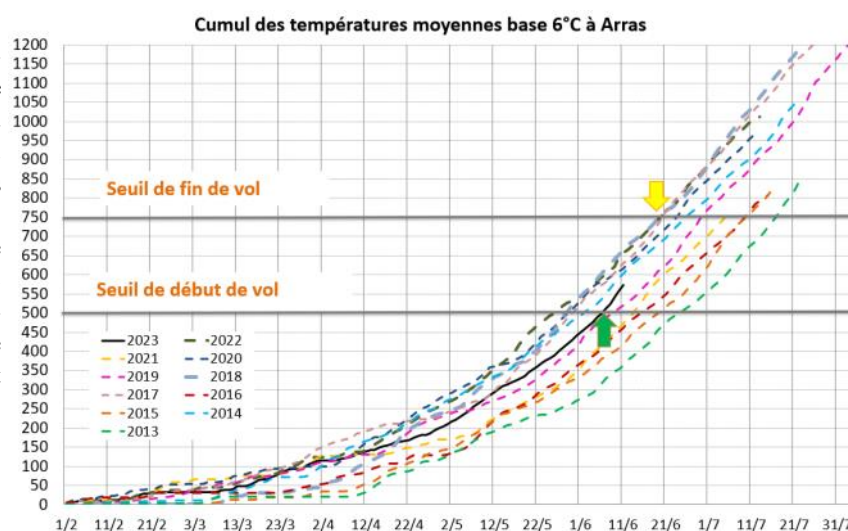
Ce feutrage blanc est dû à la production par les pucerons d'une sécrétion cireuse constituée de fins filaments cotonneux qui finissent par recouvrir l'insecte. Selon les années, sa présence peut ne pas avoir d'impact significatif sur la culture ou, comme en 2003 ou 2016 et lors d'années sèches, entraîner des diminutions de 30 à 50 % de la masse racinaire. Les foyers d'infestation sont souvent visibles au moment de l'arrachage.

Son cycle de développement est assez complexe. En hiver, ce puceron se conserve sur son hôte primaire : le peuplier. Les œufs se trouvent dans les anfractuosités des écorces de l'arbre. Au printemps, les femelles piquent les pétioles, ce qui va provoquer la formation de galles sur les pétioles des feuilles de peuplier. Au printemps et en début d'été, les femelles ailées abandonnent ces galles et vont coloniser les racines de leur hôtes secondaires appartenant à la famille des Astérocées (Composées) et dont l'endive fait partie. Les femelles donnent naissance à plusieurs générations de pucerons aptères qui vont gagner les racines. La reproduction est parthénogénétique (sans fécondation). En fin d'été et début d'automne, des ailés apparaissent de nouveau, ce sont eux qui vont rejoindre l'hôte primaire et pondre les œufs.



Fonctionnement du modèle : Lorsque les individus aptères sont observés sur les racines, il est difficile de limiter le développement des populations, c'est pourquoi il est important de connaître la période d'infestation au printemps. La majorité du vol de puceron lanigère de l'endive a lieu entre 500°C et 750°C cumulés. Pour calculer ce cumul des températures, la moyenne journalière des minimums et maximums est faite en base 6°C à partir du 1^{er} février de chaque année. Le début du vol prédit par le modèle correspond généralement assez bien aux captures faites sur le terrain dans des bacs jaunes. Néanmoins, l'utilisation de bacs jaunes reste nécessaire pour suivre à la fois l'importance du vol du puceron lanigère des racines mais aussi pour détecter la présence d'auxiliaires tels que *Thaumatomyia* spp. De plus, les bacs jaunes permettent aussi de détecter la mouche de l'endive (*Napomyza cichorii* Spencer).

Comment lire le modèle : La courbe en noir indique le cumul des températures moyennes sur une base 6°C de l'année en cours. A la date où la courbe croise l'axe des abscisses à 500°C cumulés, le vol de printemps (arrivée des ailés sur la culture) débute théoriquement. A la date où la courbe croise l'axe des abscisses à 750°C cumulés, le vol se termine théoriquement. En 2023, le vol est en retard de 10 jours par rapport à 2022. Le début du vol théorique a été atteint le 6 juin.



Mesures prophylactiques visant à limiter les risques d'infestation : Il est nécessaire avant tout de réduire les risques d'infestation et de développement de ce ravageur en appliquant quelques mesures prophylactiques :

◆ En cas de présence importante au niveau des racines, arroser fréquemment pour favoriser la culture. Si l'irrigation n'est pas possible, les méthodes culturales améliorant la structure du sol et la remontée d'humidité par capillarité permettent de limiter l'impact de la sécheresse. L'impact dû au stress nutritionnel (azote et / ou hydrique) semble prépondérant par rapport à celui induit par la présence de pucerons.

◆ Le bâchage sur les petites parcelles avec un voile insect-proof permet de réduire la population de ravageur présente et donc d'augmenter la croissance racinaire.

◆ Il est déconseillé de produire les cultures sensibles à proximité des peupliers pour limiter l'importance des attaques de pucerons lanigères.

◆ La larve de *Thaumatomyia* spp. (petite mouche rayée jaune et noir) consomme environ 100 à 200 pucerons. D'après la littérature, l'adulte des *Thaumatomyia* spp. est floricole et se nourrit essentiellement de pollen et de nectar. Les résultats obtenus en conditions contrôlées par FREDON montrent que la mouche a tendance à pondre plus d'œufs et plus rapidement si elle est en présence de fleurs. Le pollen serait donc bien un élément favorisant la reproduction et la fécondité de la mouche. Pour favoriser ces auxiliaires, il est donc conseillé de maintenir des plantes fleuries à proximité des parcelles d'endives.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la reconnaissance, le cycle de développement, les symptômes et dégâts, les méthodes de lutte..., consultez la [fiche](#) sur les pucerons des racines en cultures légumières : *Pemphigus* spp. Pour plus d'informations sur la mouche prédatrice *Thaumatomyia* spp., n'hésitez pas à consulter la [fiche](#) réalisée par la FREDON Nord Pas-de-Calais dans le cadre du programme EMMA "Echanges transfrontaliers pour le Maraîchage et la culture de fraises, favorisant les Méthodes Alternatives" financé par le FEDER et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, dans le cadre du programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen.

Gibier

Amplifiés par la période sèche, des dégâts de gibiers sont signalés à Haines (62).

CELERI

Réseau : 2 piégeages

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*)

A Hinges (62) et Saint-Omer (62), aucune mouche n'a été capturée.

Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Hinges (62), aucune mouche n'a été capturée. A Saint-Omer (62), une mouche de la carotte a été capturée. A titre indicatif, sur carotte, le seuil indicatif de risque est de une mouche de la carotte par piège par semaine.

POIS

Réseau : 5 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : 6 feuilles à 4^{ème} étage de gousses

Pucerons

La présence de pucerons est signalée sur l'ensemble des bassins de production mais les populations restent limitées : peu de parcelles dépassent le seuil de nuisibilité.

Les températures et le climat actuel restent favorables au développement de ce ravageur, restez vigilants notamment sur les derniers semis.



Le seuil indicatif de risque dépend du stade de la culture :

- De levée à 6 feuilles : plus de 10 % de plantes avec pucerons
- De 6 feuilles à boutons floraux : plus de 5 pucerons/plante
- Après boutons floraux : plus de 10 pucerons/plante



Puceron vert du pois (UNILET)

Tordeuse du pois

Les vols de tordeuses semblent moins intenses cette semaine. Toutefois, quelques individus ont été piégés sur Maignelay Montigny (60), à Hautvillers Ouville (80) et à Dury (80) en pois de conserve. En pois protéagineux, des captures sont également recensées dans l'Aisne, la Somme et l'Oise. Les conditions météorologiques leur sont toujours favorables.



Il n'y a pas de lien entre le niveau de capture et les dégâts. Le seuil de nuisibilité est atteint dès les premières captures de papillons à partir du moment où les pois sont au stade "gousses plates sur le 1^{er} étage florifère" (= début floraison + 7 jours). La période de sensibilité des pois dure jusqu'à la récolte.

Mildiou – Anthracnose – Botrytis – Sclérotiniose

Peu de signalements de maladies, les cultures sont saines. Les conditions météorologiques sèches et chaudes sont peu favorables aux maladies.



EPINARD

Réseau : 2 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : 4 feuilles à stade récolte

Pucerons

Très peu de pucerons sont signalés cette semaine.



Noctuelles

Les captures de noctuelles se poursuivent cette semaine. Des dégâts (perforations dans le feuillage) sont observés dans certaines parcelles.



Le piégeage des papillons avec une phéromone permet de connaître la période de présence potentielle de l'insecte mais ne suffit pas pour donner un niveau de risque car il n'y a pas de relation entre captures et dégâts. Ce sont les chenilles qui sont responsables des dégâts. Une intervention se justifie en cas d'observation de chenilles dans les cultures ou de perforations sur le feuillage.



Mildiou et anthracnose

Aucune maladie n'est observée. Le climat actuel est peu favorable.



Dégâts de chenille de noctuelle défoliatrice *Autographa gamma* (UNILET)

CAROTTE

Réseau : 4 parcelles fixes et 5 pièges + compilation des tours de plaine

Stade : 6 feuilles à stade crayon

Pucerons

La pression pucerons est modérée. Par rapport à la semaine dernière, davantage de pucerons ailés sont observés mais le stade sensible des carottes (levée à 3-4 feuilles) est généralement dépassé et les auxiliaires restent présents dans les cultures : larves et adultes de coccinelles, hyménoptères parasites (observation de "momies" de pucerons).



Mouches de la carotte

Une mouche de la carotte a été piégée dans une parcelle de carotte à La Bassée (62) et une parcelle de céleri à Saint Omer (62). Pour rappel, le seuil de nuisibilité est de 1 mouche / piège / semaine.



Maladies

Pas de maladies observées sur les parcelles fixes. Hors réseau, quelques cas d'alternaria sont signalés sur des parcelles en difficulté.



Mouche de la carotte (UNILET)

AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE

Du 15 au 30 juin 2023, nous fêterons les journées de lutte contre les ambrosies !

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une espèce exotiques envahissante à fort risque sanitaire par son potentiel allergisant (causant des rhinites sévères, de la fatigue et des démangeaisons entre-autre). Par ailleurs, son potentiel d'invasion lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux, plus particulièrement sur les terrains nus ou peu couverts dont les champs agricoles. Elle devient alors problématique pour l'agriculture car elle constitue une plante adventice concurrentielle de certaines cultures et la flore locale. Au mois de juin, les plantules se développent jusqu'à atteindre un stade adulte et libérer leurs pollens à l'automne. Si vous voyez cette plante, il est important de la signaler sur : <https://www.signalement-ambrosie.fr>.



Ambrosie à feuilles d'armoise (Observatoire des Ambrosies)

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de FREDON Hauts-de-France et téléchargez la fiche technique sur l'ambrosie à feuilles d'armoise : <https://fredon.fr/hauts-de-france/nos-missions/la-preservation-du-patrimoine-naturel/les-especes-enjeux-pour-la-sante-humaine>.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.
 Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.
 Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Avec la participation d'AGRIFREEZ/TINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, EXPANDIS, Fort & Vert, Marché de Phalempin, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, SIPEMA, SODELEG, Syndicat Pendillon, Turnover, TYCONSULTING, VIL-MORIN et des producteurs observateurs.
 Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : J. CNUUDE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.
 Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
 Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France